

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS:
Un an 6 mois 3 mois
SUISSE 19.— 10.50 6.—
Avec Bulletin officiel 25.50 14.— 7.75
ÉTRANGER: Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
S I O N
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES:
Valais et de Bex à Villeneuve 10 cts le mm.
Suisse 13 »
Étranger 14 »
Réclames: Canton 22 »
Suisse 27 »
Mortuaires 16 »

VICTOIRE

La fameuse loi Bircher a donc vécu ce que vivent les roses: l'espace d'un matin. M. Bodinier disait ici même avec beaucoup de justesse que cette loi était la plus dangereuse des tentatives de socialo-nazisme qui ait été faite chez nous. Pas plus qu'autrefois le peuple suisse n'a voulu de ce poison. La loi a subi le sort du nazisme: un écrasement total!

Les chiffres, c'est le cas de le dire, ont leur éloquence. Jugez-en:

	OUI	NON
Zurich	54,943	101,210
Berne	31,073	89,723
Lucerne	5,433	32,988
Uri	767	5,153
Schwytz	1,200	11,243
Obwald	184	3,439
Nidwald	383	3,439
Glaris	1,399	6,133
Zoug	1,157	5,615
Fribourg	1,823	20,953
Soleure	9,117	19,759
Bâle-Ville	14,923	17,207
Bâle-Campagne	6,542	11,668
Schaffhouse	4,800	8,769
Appenzell-Extérieur	1,257	9,065
Appenzell-Intérieur	112	2,123
St-Gall	9,996	51,275
Grisons	4,731	18,158
Argovie	18,097	51,610
Thurgovie	7,255	24,184
Tessin	5,379	10,956
Vaud	7,938	54,533
Valais	1,743	21,743
Neuchâtel	4,538	17,039
Genève	6,761	15,139
TOTAL:	201,551	612,807

Participation au scrutin: 58 % environ.

Cela ne peut que réjouir ceux qui ont encore la tête sur leurs épaules et savent que le fédéralisme est une question vitale pour notre pays. Napoléon, après avoir fait la coûteuse expérience de l'Etat unitaire n'a pu s'empêcher de dire cette parole que nos maîtres nous ont apprise déjà sur les bancs de l'école primaire: La nature a fait la Suisse fédéraliste. Nos députés qui ne sont pas tous des Napoléons feraient bien de s'en souvenir à l'occasion!

Nos représentants aux Chambres qui ont voté avec tant d'allégresse et d'inconscience cette vaste tentative d'asservissement — un des leurs a même dit qu'on avait bien fait une loi contre la tuberculose bovine obligeant l'élimination du bétail contaminé et qu'il ne voyait pas pourquoi ce ne serait pas pareil pour les humains! — comprendront-ils une fois que le citoyen, l'homme de la rue, ont horreur de la dictature des bureaux et qu'ils sont las de voir les impôts augmenter chaque année, et chaque année aussi les finances publiques plus déficitaires!

Cela devient pourtant inévitable si l'on continue à charger l'Etat central des tâches que l'initiative privée remplit à la satisfaction générale.

C'est bien vrai que le rêve de certains c'est un monde organisé comme une bibliothèque ou un parc avicole où chacun aurait sa fiche, son numéro, son casier, sa pitance quotidienne. Notre monde moderne a la superstition du monde organisé. On ne parle en certains pays que de plans de trois ans, de cinq ans, et c'est avec ces plans comme avec les jeux de carte: quand une partie est finie, on en recommence une autre. On a vanté le plan Beveridge qui accompagne l'Anglais du berceau à la tombe et s'occupe même après sa mort des enfants légitimes ou non qu'il peut avoir laissés. L'Etat s'occupe de tout: un degré de plus et il sera superflu à l'homme d'être une créature douée d'intelligence... l'Etat le sera pour lui!

L'Etat servira la pitance quotidienne. L'Etat sondera les reins et les cœurs, sans oublier les poumons... en retour le citoyen travaillera douze mois par an pour le dieu Moloch... que cela soit le rêve de socialistes centralisateurs et étatistes, passe encore, mais que les députés, nommés par ceux

qui ne veulent rien savoir de ce système, donnent en plein dans le panneau, voilà qui dépasse l'entendement.

Les députés qui se réclament de la doctrine chrétienne sociale devraient savoir que celle-ci combat l'étatisme menant tout droit au collectivisme. Le Code social publié sous la présidence du cardinal Mercier le dit catégoriquement à la page 59:

« La nationalisation, prise dans le sens le plus étendu et appliquée à la totalité ou même à la majorité des entreprises, aboutit par la force des choses au collectivisme, condamné par les encycliques Rerum Novarum et Quadragesimo Anno. »

Mais voilà, aux Chambres nationales, les socialistes ont créé une sorte de psychose qui veut que toute solution étatiste soit une action sociale! Et bon nombre de nos députés bourgeois — plutôt que de passer pour « anti-sociaux » — voteraient de bon cœur la ruine des finances fédérales! Pensez donc!

Dans le cas présent, tout s'opposait à cette loi Bircher.

1. Elle était étatiste. Elle était un pas de plus vers l'asservissement de la personne humaine. Le chemin qui nous menait tout droit à la conception de l'Etat qui, du berceau à la tombe, vous surveille, vous contrôle, vous enlève d'une poche ce qu'il vous donne dans l'autre et trace à chacun une existence dépourvue de risques et faite toute entière d'obligations et d'interdictions... le parc avicole.

2. Les dépenses d'application de la loi s'élevaient à non moins de 64 millions. Quelque 200 fonctionnaires nouveaux auraient enregistré sur fiches toute la population soumise à la radioscopie et auraient formé une nouvelle équipe de cette bureaucratie toujours si dévouée à sa tâche.

3. Enfin, et c'est un comble, cette loi était parfaitement inefficace. C'est l'avis de hautes sommités médicales dont le jugement en pareille matière, a tout de même plus de poids que celui d'hommes politiques. Le Dr Mauderli, médecin-chef du Sana valaisan, a parlé en termes on ne peut plus clairs. La faculté de Médecine de l'Université de Lausanne, après avoir entendu un rapport du célèbre professeur Vañotti, à l'unanimité a condamné la loi Bircher.

Le peuple suisse, ce n'est pas la première fois, inflige une sévère leçon aux Chambres fédérales, en montrant bien plus de bon sens et de santé civique! Sauront-elles, cette fois-ci, que le peuple ne veut pas de solutions étatistes et qu'il estime que les impôts sont suffisamment élevés. L'arc à force d'être tendu finit par sauter.

En terminant, comment ne pas féliciter le parti libéral vaudois, présidé avec tant de distinction par le conseiller aux Etats Fauquex, qui est le grand artisan de cette victoire du fédéralisme!

C.

Les péréquations financières intercantionales

(Correspondance particulière du « Nouvelliste »)

La réforme des finances fédérales a pour but premier de mettre de l'ordre dans le régime financier de la Confédération. Mais elle doit aussi permettre aux cantons d'accomplir leurs tâches sociales et économiques sans avoir à faire appel à des subventions fédérales sans cesse croissantes. On ne peut y arriver que par une compensation qui tienne compte de la capacité financière des cantons, laquelle varie beaucoup de l'un à l'autre. Les seules subventions fédérales ne sauraient suffire. Elles doivent être complétées par un système efficace de péréquation financière intercantonale.

Une réforme des finances sans impôt fédéral direct, mais avec un impôt anticipé ne comportant aucune part pour les cantons, risque de mettre certains de ceux-ci dans une situation difficile. On ne pourrait remédier à cette situation qu'en ins-

tituant une péréquation complémentaire. Les mesures jusqu'ici acceptées dans ce sens par les Chambres sont insuffisantes.

On a par exemple prévu une quote-part supplémentaire des droits sur l'essence, en faveur des cantons montagnards à ressources faibles. Or, les suppléments prévus ne suffisent même pas à compenser l'augmentation du coût des travaux publics, ni à financer les travaux de réparation négligés durant les années de guerre. Des cantons comme Uri, le Tessin, les Grisons, le Valais devraient recevoir des suppléments doubles de ceux prévus pour compenser le renchérissement des travaux.

On a aussi prévu un nouvel article 42 quater de la Constitution pour assurer aux cantons une équitable répartition des charges et des ressources. Mais le texte proposé manque de clarté et n'assure aucune garantie réelle aux cantons. Il faudrait que ce texte prévoie qu'il sera en premier lieu tenu compte de la situation financière des cantons, lors de la répartition des subventions.

En ce qui concerne les subventions fédérales aux écoles primaires, il faudrait en rendre la répartition plus équitable en augmentant la part des cantons (généralement des cantons à ressources limitées) où l'école revient cher ensuite d'une grande dispersion de la population (populations montagnardes surtout).

D'autre part, le système d'assistance par la commune d'origine ne correspond plus à la situation actuelle. D'aucuns envisagent de le remplacer par le principe de l'assistance au lieu du domicile. Ici, il convient cependant de se montrer très prudent.

De jour en jour

Le général de Gaulle parle du problème allemand - La grève sanglante des cheminots berlinois

Parlant du Pacte Atlantique au cours de la dernière séance du Conseil national du Rassemblement du peuple français, le général de Gaulle en a souligné « l'immense valeur et l'immense portée, du jour où il aura les prolongements nécessaires », ajoutant cependant: « Le ratifier tant que ces compléments n'existent pas encore ou qu'ils sont à peine ébauchés, quelle grave erreur ce serait. »

Traitant du problème allemand, le général de Gaulle a déclaré: « La solution de Bonn, c'est la reconstitution du Reich. Pas d'illusions. De quel côté marchera le Reich? Peut-être vers l'est, peut-être vers l'ouest. »

En tout cas, pour le général de Gaulle, son essence est « de ne pas accepter le statu quo, surtout quand il résulte d'une défaite. Dès lors, il faut rechercher une entente entre le peuple français et le peuple allemand pour trancher la question. Comprenons que cela exige des conditions. »

La principale de ces conditions, selon le chef du R.P.F., « c'est que la France renaisse, qu'elle redevenue forte par elle-même et avec son Union française, spécialement avec son Afrique », afin qu'elle reprenne « le poids nécessaire pour faire équilibre à l'Allemagne en matière économique. Cela exige que nous ayons une politique nette, ferme, continue; cela exige que nous changions de régime. »

En ce qui concerne la politique intérieure, le général a affirmé que le problème « est de rebâtir la puissance de la France en fonction des moyens dont elle dispose et d'abord au point de vue économique et financier. » Après une nouvelle critique du régime actuel de la France, le général a ajouté:

« Ce relèvement est entravé d'autre part par la grande menace que fait peser sur le monde un empire énorme, qui se bâtit sur la souffrance humaine et sur la servitude. Cette menace, le R.P.F. la regarde en face, afin d'étudier les problèmes concrets qui en résultent. »

Le général de Gaulle a terminé en déclarant: « Nous continuons d'appeler à nous tous les hommes de bonne volonté où qu'ils se trouvent et même à l'intérieur du régime actuel. » Il s'est prononcé pour des élections générales qui constitueraient « la manifestation massive de la volonté du pays marquant par lui-même et pour le monde, qu'il veut à la fin sortir de la médiocrité et marcher vers son destin. »

*

La police des secteurs occidentaux de Berlin annonçait, hier soir, que douze grévistes et civils ont été blessés par des coups de feu, tandis que vingt-huit policiers du rail ont été blessés au cours des bagarres de samedi et

Si le principe actuel est onéreux pour les cantons pauvres dont beaucoup de ressortissants doivent aller chercher fortune, sans toujours la trouver, dans d'autres cantons, le principe du lieu de domicile serait catastrophique pour les cantons de Genève, Bâle et Zoug où habite une proportion spécialement forte de Confédérés, alors que fort peu de leurs ressortissants sont fixés dans d'autres cantons. Il semble cependant qu'une solution satisfaisante pourrait être trouvée par voie de concordats cantonaux.

Enfin, les contributions cantonales à l'A. V. S. sont fixées d'une part d'après la somme des rentes versées aux bénéficiaires, d'autre part d'après le résultat cantonal de l'impôt de défense nationale. Les cantons à ressources faibles et où le rendement de l'I. D. N. est inférieur à la somme des rentes, ont droit au remboursement du 80 % de la différence entre ces deux totaux. On pourrait sans difficulté aller jusqu'au 100 %, ce qui aiderait les cantons pauvres.

Ces quelques cas montrent les problèmes d'équité que pose la réforme des finances. Si l'on veut éviter que les cantons deviennent des quémandeurs auprès de la Confédération, il faut donner à la réforme des finances une allure résolument fédéraliste. Mais un système fédéraliste de contingents cantonaux ne serait acceptable par certains pays suisses que si une péréquation intercantonale faisait régner entre les membres de la Confédération une nécessaire équité.

A.

dimanche. Cette police signale également l'arrestation de dix-neuf civils et de trente et un policiers du rail qui tous ont d'ailleurs été relâchés. Des incidents se sont encore produits dimanche soir à la gare de Charlottenbourg, lorsque la police du rail, qui avait réoccupé la gare, a ouvert le feu sur des grévistes.

A la gare de Gesundbrunnen, en secteur français, des coups de feu ont été tirés lorsque la police a repoussé un assaut de plus de cent grévistes. Un passant a été alors tué. Les cheminots ont de nouveau occupé la gare de Westkreuz, en secteur britannique, après que la police eut dû se retirer dans un bâtiment voisin.

La grève est restée effective au cours de toute la journée de dimanche. La police du rail, sous contrôle soviétique, et les briseurs de grève communistes, surveillent la majorité des gares et des voies des secteurs occidentaux.

La lutte entre les grévistes, d'une part, et la police du rail et les briseurs de grève, d'autre part, a changé de caractère dimanche. Ce sont maintenant les « Faucons, jeunesse socialiste démocrate », soutenus par la foule des manifestants, qui ont mené la bagarre.

L'agence Dena, en zone américaine, annonce qu'un important convoi de camions militaires transportant des soldats soviétiques, a quitté dimanche soir, vers 20 heures (heure locale), la zone orientale et a pénétré dans les secteurs occidentaux de Berlin.

Nouvelles étrangères

Suicide ou accident ?

Un ancien ministre américain tombe d'une fenêtre et est tué

M. James Forrestal, ancien secrétaire d'Etat à la défense nationale, s'est tué accidentellement dimanche.

Il est tombé par la fenêtre de sa chambre — l'hôpital naval de Bethesda, près de Washington — vers deux heures du matin.

Il était en traitement, depuis plusieurs semaines, pour dépression nerveuse, mais sa santé paraissait s'être améliorée ces derniers temps.

Dans un communiqué laconique, les autorités de l'hôpital naval de Bethesda ont annoncé simplement que « M. James Forrestal s'est tué à l'hôpital naval américain de Bethesda à deux heures, heure locale, dimanche en grimpaant à l'extérieur de la fenêtre adjacente à sa chambre. » La chambre de M. Forrestal était située,

suivant les premières informations, au dixième ou douzième étage.

Au début de ce mois, l'état de santé de l'ancien secrétaire à la défense s'était sensiblement amélioré.

On rappelle que les autorités ont annoncé au moment de l'entrée de M. Forrestal à l'hôpital que sa « fatigue » était due à « un travail excessif durant la guerre et les années qui ont suivi. » Plus tard, le secrétaire à la défense M. Johnson, qui avait succédé à M. Forrestal à fin mars, avait annoncé que M. Forrestal revenait rapidement à la santé et serait bientôt « un homme nouveau ».

D'autre part, selon l'agence Reuter, il s'agit d'un suicide et que c'est le deuxième d'un homme politique éminent des Etats-Unis qui se produit au cours de ces deux dernières années, le premier étant celui de l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Londres, M. John G. Winant, qui s'était logé une balle dans la tête.

(M. James Forrestal, ancien secrétaire à la défense des Etats-Unis d'Amérique, était né le 15 février 1892 à Beacon, dans l'Etat de New-York. Il s'engagea dans l'aviation navale lors de l'entrée en guerre des Etats-Unis en 1917. Appelé en août 1940 au poste de sous-secrétaire d'Etat à la marine par le président Roosevelt, M. Forrestal donna une impulsion considérable aux constructions maritimes et, réorganisant la marine américaine, fit de celle-ci la plus forte du monde. Dès avril 1941, il avait établi une liaison étroite avec l'Amirauté britannique. Lorsque les Etats-Unis entrèrent en guerre à leur tour, il fit partie du Cabinet de guerre et organisa particulièrement la flotte du Pacifique. M. Forrestal devint secrétaire à la marine en mai 1944, succédant au colonel Knox qui venait de mourir. En 1947, James Forrestal fut désigné comme secrétaire à la défense nationale par le président Truman, qui venait de signer la loi sur l'unification des forces armées américaines. Dans ses nouvelles fonctions, il dirigea l'ensemble des effectifs militaires des Etats-Unis ayant les secrétaires à l'armée de terre, à la marine et à l'aviation sous ses ordres.

Souffrant de dépression nerveuse, M. Forrestal avait abandonné officiellement ses fonctions le 31 mars 1949. C'est peu de temps après qu'il entra en traitement à l'hôpital de Bethesda.)

Le Pape sera vacciné

Le Pape sera vacciné contre la variole ainsi que les cardinaux résidant à Rome et les citoyens de la Cité du Vatican. Le service sanitaire de la cité a, en effet, émis une ordonnance obligeant la population du petit Etat à se soumettre à la vaccination. Ces dispositions ont été prises par mesure de précaution, étant donné le grand nombre de pèlerins qui vont affluer durant l'année sainte. La vaccination a été également ordonnée dans les écoles de Rome, plusieurs cas de varicelle pustuleuse s'étant déclaré dans la capitale italienne.

Nouvelles suisses

Les votations cantonales

Les électeurs du canton de Bâle-Ville ont accepté le projet d'initiative concernant l'imposition des sociétés anonymes par 17,578 voix contre 14,071.

**Savon
Sunlight**

EXTRA-SAVONNEUX ET PROFITABLE

FEUILLETON DU « NOUVELLISTE » 34

Demain, quand l'amour...

ROMAN

par
Marcel Michelet

Et brusquement, un de ses souvenirs littéraires dont il était mangé :

Ayez pitié des fous et des folles.

CHAPITRE IV

Le jardin des Carmes

A la fin de cette étrange nuit, André errait sous une averse dans la rue de Vaugirard. Un frisson le rappela à lui-même, le força à chercher un abri. Suivant une file de personnes qu'il croyait pareillement surprises, à travers un couloir couvert d'inscriptions, il se trouva tout à coup dans l'église des Carmes. C'était la première fois depuis longtemps qu'il entrait dans un sanctuaire. Une douce lumière tombait de la coupole dans le chœur ; aux autels latéraux se célébraient des messes ; une foule re-

— Les électeurs du canton de Zurich ont accepté par 85,305 oui contre 62,526 non la loi concernant l'encouragement à l'agriculture et par 75,936 voix contre 62,965 la loi d'organisation de l'église évangélique. Par contre ils ont refusé par 75,096 non contre 71,219 oui le projet de modification de la loi sur l'assurance des fonctionnaires.

— M. Dewet Buri, candidat du parti des paysans, artisans et bourgeois, a été élu membre du Conseil d'Etat du canton de Berne par 50,225 voix, en élection complémentaire.

La loi sur les contributions à l'hôpital cantonal a été adoptée par 69,474 « oui » contre 45 mille 623 « non ». En revanche, celle qui prévoyait une augmentation des attributions du Conseil d'Etat en matière financière a été repoussée par 73,175 « non » contre 40,557 « oui ».

77 % des citoyens actifs ont participé au scrutin.

Union suisse des arts et métiers

L'Union suisse des arts et métiers a siégé à Zurich, en fin de semaine, en présence de M. Gysler, conseiller national de Zurich.

Avant l'assemblée des délégués, la Chambre suisse des arts et métiers s'est occupée des questions actuelles de la politique des prix et a voté une résolution demandant la suppression du contrôle des prix dans tous les secteurs où il n'existe plus de sérieuse tendance générale à la hausse, et la réduction progressive des subventions destinées à abaisser le coût de la vie, ainsi que l'assouplissement du contrôle des loyers.

Après une causerie du professeur André Siegfried, de l'Académie française, le professeur Böhler montra les tendances d'un recul de la production mondiale, et releva que ce mouvement se manifeste en Suisse depuis un an. Sur le marché du travail, la nouvelle situation ne s'est pas fait sentir de façon trop douloureuse, en raison de la possibilité de réduire les effectifs des ouvriers étrangers. M. Böhler a conclu en disant qu'aucun pessimisme exagéré ne saurait être formulé à l'égard de l'économie publique suisse.

Dimanche, le conseiller national Gysler a fait allusion à la tension croissante qui existe entre les grandes associations économiques libres et certains services de l'administration.

M. Rodolphe Rubattel, conseiller fédéral, a parlé en particulier des rapports utiles et nécessaires qu'entretiennent l'Etat et les organisations de droit privé. « Nous avons la conviction, a-t-il dit, que les avis des grandes organisations professionnelles gagneraient en efficacité et seraient, peut-être, plus conciliants s'ils étaient, un jour, le fruit d'une collaboration régulièrement établie entre les divers éléments incorporés au métier. »

Du sang sur les routes !

Un très grave accident s'est produit dimanche vers 17 h. 15 à la route de Chêne, Genève, entre le chemin des Grangettes et l'avenue des Arpillières.

Un motocycliste, M. Charles Tinguely, machiniste au Grand-Théâtre, âgé de 32 ans, Fribourgeois, circulait route de Chêne en direction de la ville, à une vitesse d'environ 70 kmh.

Après avoir dépassé l'avenue des Arpillières, il vit un tram, se dirigeant sur Chêne, qui venait de quitter l'arrêt de l'Ermitage. Il reprit alors l'extrême-droite de la chaussée et se trouva derrière des cyclistes qui circulaient dans le même sens que lui. L'arrivée du tram ne lui permettant pas de les dépasser, il voulut alors freiner, mais la pédale de son frein cassa tout net, lui faisant perdre l'équilibre.

N'ayant plus la possibilité de freiner, il heurta alors la cycliste qui roulait devant lui, Mme Maria Basset, laquelle fut projetée contre son mari qui circulait devant elle, M. Pierre Basset, polisseur sur verre, et tous deux tombèrent sur la chaussée, ainsi que leur fils, le petit Raymond,

cueillie peuplait la nef. Il se rappela l'Heure Sainte au Collège, mais tandis qu'un combat se livrait alors dans son cœur, il restait aujourd'hui sans pensée, d'un calme de lassitude qui ressemblait au néant. A quelques rangs devant lui il crut reconnaître la silhouette d'Arthur Nouveau et s'étonna, mais ne songea pas à vérifier.

André refit machinalement le geste d'autrefois, il s'agenouilla ; mais à Granval, c'était un banc de bois tacheté par la flamme des chandelles où sa mère tendrement se penchait vers lui, et ici cette chaise gémissante pour laquelle une femme en noir vient lui réclamer quatre sous. Les coups de l'Élévation, partis de toutes les chapelles, montent entremêlés vers les voûtes. André sent une main sur son épaule : un prêtre l'invite à lui servir la messe. D'un geste d'effroi André signifie qu'il ne sait plus très bien servir, mais une jeune fille qu'il n'avait pas remarquée lui présente son missel ouvert.

— C'est là, Monsieur, il y a tout, vous n'avez qu'à suivre.

Plus d'excuse. Les prières au bas de l'autel naissent en lui de ses Noëls d'enfant, toutes ramenées, comme à son cœur la rose, vers ce refrain inouï :

« Ad Deum qui laetificat juventutem meam ! » Dieu qui réjouit ma jeunesse ! Y eut-il dans la

vie d'André un de ces beaux jours tout ruisselants de lumière ? Sa Première Communion peut-être ? et bientôt, la maison de son âme fermée, il y faisait froid et sombre. A lui s'appliquait l'introïte de ce jour : *Circumdederunt me gemitus mortis, dolores inferni circumdederunt me.* Les gémissements de la mort m'ont environné, les douleurs de l'enfer m'ont étreint. Le même passage donnait immédiatement le remède :

« In tribulatione mea invocavi Dominum et exaudivit me de templo sancto suo vocem meam. » De son temple saint Dieu m'écouterait. De ce lieu redoutable ! Si j'élevais la voix ? Si je lui parlais ? Mais il faudrait auparavant que fondît mon cœur de pierre. — Une résolution du psalmiste : *Diligam te, Domine, fortitudo mea : Dominus firmamentum meum, et refugium meum, et liberator meus...*

Voilà peut-être une solution du problème de la liberté. Commencer par l'amour ! N'est-ce point un cercle vicieux ? Un cœur moins désert pourrait aimer ! N'ai-je pas entendu ces paroles aux dimanches du collège : « Si tu dilates mon cœur, je bondirai vers toi ! »

Comme si les fontaines du ciel brusquement s'ouvraient, André se sent inondé d'une pluie bienfaisante et importune, mais il continue de se raidir aux assauts d'une douceur surhumaine.

Détournements à la Banque cantonale de Zoug

Un employé de la Banque cantonale de Zoug a commis des détournements, qu'il camouflait par tout un raffinement d'écritures et autres opérations. Il a été arrêté et, bien qu'il ait fait des aveux, une enquête a été ouverte pour établir le montant exact sur lequel portent ses agissements. De toute manière, la banque ne subira aucun préjudice, une assurance spéciale garantissant jusqu'à concurrence de 200,000 francs les pertes de ce genre.

Une escroquerie de 100,000 francs

Une plainte en escroquerie pour un montant de près de 100,000 francs vient d'être déposée, à Genève, par Me Hafner, agissant au nom d'un couple de réfugiés hongrois en France, les époux K.

C'est dans les conditions dont ils ont quitté leur pays qu'il faut rechercher les causes de l'escroquerie dont ils furent victimes. Ayant été inquiété par les autorités administratives françaises, qui séquestrèrent même une partie des valeurs que M. K. avait pu sauver, celui-ci décida de mettre ce qui lui restait en lieu sûr. Aussi confia-t-il à un de ses amis, Hongrois également — du moins d'origine, car il est maintenant naturalisé américain — se disant journaliste, des étuis en or valant environ 30,000 francs, et en plus 15,000 dollars. Mais, la confiance régnant, il ne demanda aucun reçu de ce dépôt. Et ce qui devait arriver arriva : Georges Halasi, l'ami en question, prétendit qu'il n'avait jamais rien reçu lorsqu'on lui réclama restitution des valeurs confiées.

Comme Halasi est venu en notre ville il y a quelque temps, et qu'il semble y avoir utilisé une partie des fonds qui lui furent confiés, les époux K. ont décidé de porter plainte, et M. Dunand, juge d'instruction, a décerné un mandat d'arrêt contre le faux ami.

Drame de la discorde

La population de la paisible localité de Colombier a été mise en émoi, samedi après-midi, par un drame imprévisible.

Un habitant du lieu, Adolphe Welti, vigneron, 54 ans, rentré le jour même d'une absence de trois semaines, a tenté, à la suite d'une querelle de ménage, de tuer à coups de couteau sa belle-fille, âgée de 19 ans, que sa femme avait eue d'un premier mariage.

N'étant pas arrivé à ses fins, Welti a tenté de se couper la gorge à coups de rasoir. Il a été transporté à l'hôpital dans un état très grave.

Le drame est dû à des dissensions de ménage. La femme de Welti avait déjà dû, une fois au moins, faire appel à la police, la brutalité de son mari ayant nécessité cette intervention.

Il tombe d'un tracteur et en meurt

M. Ernest Kunzli, 48 ans, marié, père de quatre enfants, locataire de la ferme Sur-la-Crausaz, à Puidoux, avait pris place, samedi après-midi, sur un char de paille traîné par un tracteur que conduisait un agriculteur de la localité.

Pour une cause inconnue, M. Kunzli tomba du char et passa sous les roues. Il succomba peu après, le médecin n'ayant pu que constater le décès.

Une grosse affaire de contrebande de montres

Une grosse affaire de contrebande de montres a été découverte à Ponte-Chiasso. Les douaniers italiens avaient remarqué que l'adjoint au chef du bureau de Chiasso de la police cantonale tessinoise franchissait fréquemment la frontière pour

se rendre à Milan. Ainsi mis en éveil, ils fouillèrent le policier un jour et trouvèrent cachées sous ses habits pas moins de 220 montres dont une partie en or. Ce stock représentait une somme importante. Les montres ont été saisies. Le vice-commissaire fautif a été arrêté, mais remis aussitôt en liberté, la loi ne prévoyant pas d'arrestation dans des cas pareils. Il a toutefois été dénoncé aux services douaniers.

Nouvelles locales

Trentième anniversaire de l'épiscopat de S. E. Mgr Bieler évêque de Sion

Il y a cinq ans, S. E. Monseigneur Bieler célébrait le jubilé de son élévation à l'épiscopat. Le diocèse tout entier a fêté cet événement avec allégresse et a manifesté à son Evêque vénéré la profonde reconnaissance qu'il lui porte pour l'activité débordante qu'il a déployée, pendant vingt-cinq ans, pour le bien de ses fidèles. Les journaux se sont plu à relever les mérites d'un épiscopat particulièrement fécond, et la journée du 28 mai 1944, qui vit accourir à Sion des délégations de tout le Valais, a été spécialement brillante.

Un lustre s'est écoulé et cette activité ne s'est pas relâchée. Témoin l'entreprise ardue de la restauration et de l'achèvement de la cathédrale, que l'on se plaît à considérer maintenant comme une réalisation très heureuse et qui n'aurait jamais abouti sans l'esprit d'initiative, l'énergie et le savoir-faire de S. E. Monseigneur l'Evêque.

Nous nous en voudrions de ne pas signaler au pays cet anniversaire et de ne pas relever la date du 26 mai, où le jeune abbé Bieler fut élu évêque de Sion par le Pape, et celle du 27 juillet, où il fut consacré en sa cathédrale. Les fidèles ne manqueront pas de faire monter vers le ciel la prière de la reconnaissance et les vœux les plus fervents. Ce sera le meilleur hommage à l'adresse du Pasteur vénéré, qui, avec tant de compétence, dirige depuis trente ans les destinées de notre diocèse de Sion.

Consécration de la basilique de Saint-Maurice

Le matin de l'Ascension, l'église restaurée de l'Abbaye de St-Maurice, que Sa Sainteté le Pape Pie XII a bien voulu élever au rang de basilique mineure, s'ouvrira pour la première fois

(La suite en 4e page).

LOTERIE ROMANDE



TIRAGE
11 JUIN

La symphonie rebondit avec cette phrase : « Mes enfants, revêtez-vous comme des élus de Dieu, saints et bien-aimés, d'entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de modestie, de patience, vous supportant les uns les autres. Comme le Seigneur vous a pardonné, pardonnez également. Mais surtout, ayez la charité, qui est le lien de la perfection. Et que la paix du Christ, à laquelle vous avez été appelés pour former un seul corps, règne dans vos cœurs ; et soyez reconnaissants. »

Sans relâche, cette rosée pleut sur miel dans l'âme d'André qui se défend : « Mais, je suis sauvage ! Mais je n'ai jamais entendu cela ! Ce sont les vertus de ma mère, qui tout à l'heure penchait vers moi son visage mal connu et pourtant si doux ! La miséricorde, la bonté, la modestie : comme cela te ressemble, chère maman, et combien j'y suis étranger ! (C'est la première fois qu'André dit dans son cœur : chère maman.) Et la patience ! L'art de souffrir et de ne pas conquérir ! O ma mère, je pense combien tu as été patiente en la solitude des saisons à la montagne ! patiente en la solitude du foyer où tu n'existais que par ton silence et tes bienfaits ! O ma mère dont l'Evangile sans cesse ouvert près de ton lit savait les larmes ardentes, à toi la charité, à toi la paix du Christ que je n'ai pas, à toi la reconnaissance qui te rend lumineu-

Pour la Suisse, le pays breton éveille l'idée de la mer, de la côte découpée allant de l'Océan à la Manche. Marins et pêcheurs sont ses habitants, et des bardes depuis le fond des siècles ont créé ou transmis des chansons nombreuses dont les refrains nostalgiques ont bercé notre enfance.

Peu de pays ont une histoire plus chargée, des historiens plus célèbres et des poètes plus glorieux.

Chateaubriand et Balzac, Loti et Botrel, pour ne citer que quelques noms parmi les plus populaires, ont consacré à la Bretagne des pages immortelles.

Et toujours, la mer domine dans la littérature bretonne. Le privilège d'un voyage à travers cette vieille province française m'a valu de connaître la Bretagne agricole. Formée des cinq départements de Loire-Inférieure, Morbihan, Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord et Finistère, la Bretagne est une presqu'île.

La partie de ses habitants qui vit de la mer est relativement faible.

A l'exception de Nantes, St-Nazaire, Vannes, Lorient, Brest, St-Brieuc, St-Malo, qui sont des ports de commerce, militaire ou de pêche, les agglomérations importantes sont un peu industrielles, mais surtout des capitales campagnardes.

Quelques points communs avec le Valais : le tourisme y constitue une ressource appréciée.

Les côtes de Bretagne ont un attrait incomparable. Visiter la pointe du Raz par mer agitée, pro-

En Bretagne

(Corr. part. du « Nouvelliste Valaisan »)

cure une émotion rare. Ou flâner à marée basse sur les sables de Perros-Guirec, se trouver par ciel limpide à la Pointe St-Mathieu, qui est le point le plus occidental du continent.

Le Mont St-Michel, que l'on nomme la huitième merveille de l'Occident, est un lieu de rencontre du monde entier. Durant l'occupation, 3 millions d'Allemands y ont défilé.

Comme le Valais, la Bretagne compte peu d'industries.

Son agriculture reste orientée essentiellement vers l'approvisionnement domestique.

Chaque exploitation produit le blé, les légumes, les fruits, le bétail pour le lait, la viande, le fumier. Le cidre y remplace le vin.

La culture dominante, celle qui fournit les ressources en espèces, — plus particulièrement dans le Finistère et les Côtes-du-Nord, c'est la pomme de terre. Les Bretons y sont passés maîtres et la sélection est l'objet des soins les plus entendus.

L'Association des sélectionneurs, la Coopérative agricole de Landernau et des stations officielles pourvoient à la surveillance et au contrôle des cultures et jusqu'au conditionnement des expéditions.

Car la Bretagne fournit des semences sélectionnées non seulement à la France agricole, mais à l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Belgique et même la Suède.

La situation sur la mer facilite ces rapports lointains, le frêt maritime étant toujours avantageux.

Comme nous avons un gros souci pour l'écoulement de nos vins, les Bretons éprouvent cette année de grandes difficultés pour la vente de leurs pommes de terre. Entraînés aux prix élevés et à une demande considérée comme illimitée durant la guerre et jusqu'en 1948-49, les cultivateurs du Finistère sont désorientés et découragés par ce coup imprévu qui les met devant une situation financière difficile.

Leurs dirigeants, leurs organismes, en particulier la coopérative agricole de Landernau, s'appliquent à trouver à ce problème d'écoulement les solutions les moins défavorables.

Leurs revues dictent aux cultivateurs la ligne de conduite à suivre pour conjurer la crise présente et prévenir le retour de pareille situation.

On n'est pas étonné d'entendre le vocabulaire si courant chez nous : qualité, prix modérés, propagande appropriée, etc... réduction de la surface cultivée.

Sans compter les conseils pour l'utilisation des pommes de terre à la ferme sous les formes les plus diverses.

Je voudrais citer en exemple la docilité avec laquelle les producteurs acceptent les remarques des contrôleurs à l'expédition. Jamais une protestation ou même une manifestation d'humeur lorsque l'inspecteur objecte : « Calibre trop fort, à retirer tout le lot pour demain, ou il sera refusé ».

Plusieurs fois, j'ai vu refaire ce travail fastidieux au prix de main-d'œuvre réquisitionnée je ne sais où, et cette fois avec un soin méritoire.

* * *

Le pays est plat.

Non pas la plaine allant de toutes parts à l'horizon comme dans la Beauce et la Brie, mais avec des collines dont les plus hautes forment des chaînes rocheuses arides, n'atteignant jamais 400 m. d'altitude.

Une de ces chaînes que l'on traverse en venant de Sizun à Gouerec par une route infiniment sinueuse, donne au paysage un aspect impressionnant et véritablement grandiose.

La ferme est découpée en parcelles irrégulières bordées de hauts talus. Les bordures surélevées sont des haies vives d'épine noire, d'ajoncs, de

houx, et toujours des chênes aux aspects étranges. Taillés chaque neuf ans selon une loi sévère, ils offrent des moignons tortueux enlacés de lierre.

Les branches coupées des chênes sont le bois de feu. Les talus encadrant les pièces de terre forment la protection de cultures contre les vents de la mer.

Il faut bien parler aussi de la lande bretonne, que quitte à regret le futur marin, selon le barde Botrel.

Elle est immense et se retrouve à chaque tournant de la route.

Revêtue de sa parure de printemps, c'est-à-dire des ajoncs en fleurs d'un jaune somptueux, de sa bruyère et de ses genêts, son tissu de fond est le fauve des maigres herbes qui poussent sur un sol aride, la terre recouvrant le rocher n'étant qu'une couche fort mince grillée par le soleil et desséchée par les vents.

La lande, où se distraient à pâturer quelques pauvres troupeaux — vaches et moutons — est une inépuisable réserve de litière que l'on recueille au printemps renaissant avec les typiques tombereaux à roues très hautes, attelés de beaux chevaux bretons qui disparaissent jusqu'au garrot sous les immenses charges habilement construites.

Des routes principales, larges et bonnes, jalonnées à de très longues distances de villages si particuliers, où se profilent toujours les mêmes clochers effilés et gracieux, on se demande où sont les bâtiments des innombrables domaines.

C'est en allant chez plusieurs paysans que j'ai découvert les fermes, confondues dans la grisaille du paysage.

Un chemin creux débouchant sur la route y conduit. La maison, blottie derrière le talus, a le plus souvent un seul étage, rarement deux. On y entre de plein-pied, après avoir apaisé le chien et effarouché la basse-cour.

La famille se loge souvent dans une seule pièce. Lorsqu'il y en a plusieurs, elles sont en enfilade. L'étable, la porcherie, le hangar, tout est dans ce même style régulier, en beaux moellons de granit gris.

Le toit de chaume ne se rencontre plus guère que pour le hangar à pommes de terre et autres provisions, qui se trouvent remarquablement protégés contre les variations de température par une épaisse couche d'herbes sèches.

La jolie ardoise fine, carrée, recouvre les maisons. La grange y est un bâtiment presque inconnu. L'affouragement hivernal se réduit à quelques semaines par année. Le foin et la paille, et, bien entendu, la litière provenant de la lande, sont en meules près de la ferme.

La betterave est ensilée dans la cour. Le puits cherche l'eau dans le sous-sol. Un bassin de granit permet de tirer une réserve.

Dans l'ouest, vers Landerneau surtout, on rencontre, à proximité des ruisseaux, des prairies sillonnées de rigoles où circule un filet d'eau.

D'un vert intense, influencé par le purinage, on y fauchait à fin mars déjà, une herbe abondante, qui est fourragée en vert.

La deuxième coupe seulement sera récoltée en fourrage sec.

Dans le Finistère, les exploitations sont considérées comme petites : 10 à 12 ha. Elles sont souvent composées de parcelles disséminées.

A mesure que l'on avance vers les Côtes-du-Nord et l'Ille-et-Vilaine, où la terre cependant est plus riche, les exploitations sont plus grandes et arrondies.

J'ai rencontré un domaine de 62 ha., pris en ferme par un jeune couple qui est lui-même propriétaire de deux mas de 15 et 17 ha. Le jeune fermier, formé aux écoles d'agriculture, trouve ses

propres terres trop exiguës, les loue pour prendre en fermage un domaine plus étendu.

Bien que beaucoup d'exploitants soient propriétaires de leurs terres, il existe encore une grande quantité de domaines aux mains de rentiers. On m'a cité MM. le comte ou baron X., qui possède à lui seul plus de 200 fermes !

Les terrains sont très recherchés et nul au monde n'est plus attaché à son sol que le paysan breton. C. M.

Un juré grièvement blessé

Un grave accident s'est produit samedi après-midi au stade de Richemont, Genève, où se déroulaient les épreuves du Prix d'ouverture d'athlétisme, organisé par l'Association cantonale genevoise de football et d'athlétisme.

Vers 16 heures, alors que se disputait l'épreuve du lancer du disque, un des concurrents, M. Barberot, du Club hygiénique de Plainpalais, fit un beau lancer. Mais par malheur, un des jurés chargés de contrôler les distances, M. Francis Cochar, ouvrier, âgé de 38 ans, habitant avenue Ernest-Pictet, qui était distrait ou ébloui par le soleil, ne prit pas garde au disque qui avait été fort régulièrement lancé, mais qui l'atteignit en pleine tête, le projetant à terre.

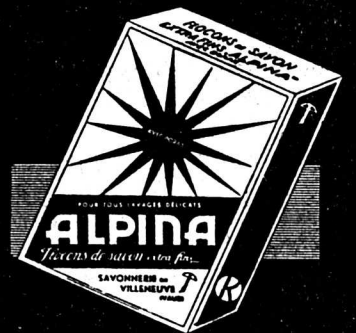
Immédiatement, on s'empressa autour du blessé qui perdait son sang en abondance, et relevé par M. Léon Dossan, président du comité d'athlétisme, il fut conduit chez M. Alfred Jousson, concierge du stade, où le Dr Betchov vint lui donner les premiers soins et diagnostiqua une fracture du crâne probable. Appelée d'urgence, une ambulance conduisit rapidement le malheureux à l'Hôpital cantonal.

GRAINS de VALS

Vous avez mal au foie, des digestions lentes, difficiles, prenez chaque soir un Grain de Vals laxatif et dépuratif.

O.I.C.M. 14994

Les flocons de savon Alpina



s'emploient aussi à froid

Savonnerie de Villeneuve S. A. VILLENEUVE

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE

et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé ! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Fr. 234

RECLAMATIONS. — Les abonnés qui reçoivent le journal sans adresse sont priés de présenter leur réclamation en premier lieu au facteur ou au bureau de poste s'il arrive que le « Nouvelliste » ou le « Bulletin officiel » leur fasse défaut.

HIC CECIDERUNT

Aucune mention de ceux qui les ont tués, ni même le nom des victimes. Simplement le souvenir de plusieurs vies humaines pleinement réussies, puisqu'elles se terminèrent par un amour jusqu'à la mort.

André suivit l'abbé Déal dans les couloirs. Parmi les acres odeurs qui leur venaient des salles voûtées et, à l'étage supérieur, des cellules, n'y avait-il pas celle du sang séché ?

(A suivre).



Ayez **KAFA** sur vous -

Dans votre sac, dans votre portefeuille, ayez toujours une petite

POUDRE KAFA

Elle tiendra peu de place, et vous permettra d'avoir sous la main un remède qui rapidement soulage les douleurs causées par les

Maux de tête Rhumatismes
Maux de dents Sciatiques
Névralgies Migraines
Douleurs menstruelles

Ayez KAFA sur vous toujours et partout, votre protecteur contre ces douleurs.

La boîte de 10 poudres fr. 1.50. En vente dans toutes les Pharmacies. Dépôt général : Pharmacie Principale, Genève.

se et odorante devant ton Dieu ! Rien de cela n'est à moi ; quel désert en mon chemin !... » Depuis si longtemps André ne connaît point l'émotion ; aujourd'hui il suffirait de dire oui, mais il craint et ses lèvres ne veulent pas se déclore.

Le prêtre se retourne et bénit ; il est grand et beau ; son visage rayonne.

* * *

André se réveille dans une sacristie poussiéreuse, entouré de religieuses et de dames devant lesquelles il se confond :

— C'est bête, oui. Cela m'arrive parfois. Ce n'est rien. Merci, merci.

Le prêtre qu'il servait le conduit à un réfectoire profond et sombrement voûté, le réconforte d'un bol de chocolat.

— Comment vous appelez-vous ?

— André Déléze.

— Presque comme moi. Je suis l'abbé Déal, mon ami.

André apprend qu'il se trouve dans un ancien couvent des Carmes, plein de souvenirs vénérables. Le récit du prêtre jaillit d'une voix fervente :

— Dans l'église où vous m'avez servi la messe, le soir du 11 août 1789 furent incarcérés une cinquantaine de prêtres insermentés. Ils y passèrent la nuit

parqués comme un troupeau, sans chaises, sans matelas, sans tables ; mais les autels n'étaient pas encore dépouillés de leur splendeur ; la présence de Dieu régnait, et les prisonniers s'étendaient pleins de calme au pied des tabernacles. Le lendemain leur nombre augmenta et les jours suivants, jusqu'à la fin du mois ; il y en eut plus de cent soixante. Leurs gardiens, recrutés parmi tout ce que Paris comportait de meurtriers, d'assassins et de gens sans aveu, ne leur ménageaient pas les vexations. La patience de ces prêtres lassa leurs bourreaux ; ils devinrent plus doux, relâchèrent quelque peu leur rigueur et même permirent aux prisonniers de se promener dans le jardin. Cela vous fera certainement plaisir de voir ce jardin, ajouta l'abbé Déal.

André, encore tout étourdi par sa nuit d'inexpliquables surprises, se laissa conduire en silence. L'abbé le précéda dans un couloir étroit, manœuvra une bruyante serrure ; un flot de lumière les inonda. Le jardin sous le soleil ouvrait ses allées désertes. Il faisait doux ; le soleil, éclairant le faite des maisons d'alentour, glissait de là sur les pelouses jaunies. L'abbé Déal, qui tenait maintenant le jeune homme par le bras, l'entraîna dans l'allée ; elle était coupée en son milieu par un bassin d'eau vive entouré de bancs ; et de grands saules pleureurs y laissaient tomber leurs branches nues.

— Voyez-vous, dit-il, on leur permit de sortir, et le soleil d'été, plus revu depuis longtemps, les comblait de joie. Ils récitèrent le bréviaire à haute voix, par groupes de deux ou de quatre ; et leur cœur bénissait Dieu pour ce filet d'eau limpide. Ou bien ils continuaient de psalmodier en se promenant, et ils venaient réciter l'antienne de la Vierge ici, voyez-vous.

Avancés de quelques pas, ils contemplaient une Vierge du Carmel sur un socle entouré de rosiers.

— Puis ils rentrèrent dans leur prison où ils auraient voulu faire de chacun de leurs cœurs un tabernacle, puisque le vrai tabernacle était ouvert et profané. Il y avait dans leur souffrance une impressionnante dignité, une joie bouleversante. Bien que le procureur de la Commune leur eût promis qu'ils pourraient se réfugier à l'étranger, ils n'y croyaient guère. Un jour plus beau que les autres, le 2 septembre, comme ils se promenaient sous l'ombrage des marronniers, une horde d'assassins venus de la maison des Carmes se répandit dans les allées, leur donna la chasse. La première victime fut immolée ici, près de la vasque ; d'autres, réfugiés dans l'oratoire de la Vierge, y furent massacrés.

A ce moment apparaît à la porte M. Maillard ; il a l'air fâché, il ordonne que tout le monde rentre à

aux fidèles. Les cérémonies de la Consécration, présidées par Son Excellence le Nonce apostolique, débiteront à 8 heures 45. Mais, comme elles doivent se dérouler en majeure partie dans l'édifice vide, les portes ne seront ouvertes que peu avant 10 heures, pour permettre au public d'assister à la dernière partie de la Consécration et à la Messe pontificale, célébrée par S. E. Monseigneur Bernardini devant les reliques des Martyrs thébéens. Le sermon de circonstance sera prononcé par S. E. Monseigneur Charrière, évêque de Fribourg, Lausanne et Genève. Les fidèles sont instamment priés d'occuper d'abord toutes les places assises, à l'exception toutefois des premiers bancs de la nef centrale, réservés aux invités.

L'après-midi, à 15 heures 15, vêpres pontificales.

Futur prêtre

Dans un mois, quelques paroisses de notre Diocèse auront le grand honneur de voir monter à l'autel un nouveau prêtre. Quelle grâce incomparable pour les familles privilégiées des primiciants et leurs paroisses.

Dans la perspective de ces touchantes cérémonies ou dans le souvenir ineffable de pareilles solennités déjà vécues, jeune homme, n'entends-tu pas en ton cœur généreux une invitation à suivre ce bel idéal du sacerdoce ? Un jour, peut-être, tu avais songé au sacerdoce mais tu n'y as pas porté beaucoup d'attention. Il est temps, mon cher petit ami, de revoir cette grave question de ton avenir. Pense à tout le bien que tu pourrais réaliser par la grâce de Dieu et pour la gloire de Dieu. Sans aller très loin, n'oublie pas que dans les Paroisses de notre cher pays, tu auras de merveilleuses occasions d'exercer ce grand idéal sacerdotal.

Mon cher, ne remets pas « à demain » ou « à plus tard » ton examen de conscience sur cette importante question. Prie bien à cette intention et réfléchis. Et si loyalement, tu entends d'entrer au Petit Séminaire en vue de devenir un jour prêtre dans ton diocèse, n'hésite pas. Va trouver M. le curé ; confie-lui tes désirs et suis fidèlement ses conseils. Si le prêtre qui te connaît bien, t'estime suffisamment préparé, il sera tout heureux de t'annoncer que l'examen d'admission pour la prochaine rentrée d'automne au Petit Séminaire est fixé au jeudi 2 juin, à Sion.

Réflexions du 21 mai 1949

On nous écrit :

L'« Appel aux épouses et aux mères de famille » que toutes les non-électrices trouvèrent, ce matin, dans leurs boîtes aux lettres, les a plongées dans un abîme de perplexités. Ce papillon, en effet, proclame :

« Usez de votre influence auprès de votre mari et de vos fils électeurs en les RENDANT CONSCIENTS DE LEURS RESPONSABILITÉS ».

On se demande par quels prodiges d'acrobatie cérébrale les rédacteurs de ce feuillet de propagande en sont arrivés à user de cet argument. Est-ce la dernière branche à laquelle tente de s'accrocher le moyé qui se sent perdu ? ou, au contraire, les effarants et timides symptômes d'un tardif esprit d'équité ?

Les « épouses et mères de famille » ne sont point mûres pour la vie politique, affirme-t-on, dans notre pays. Bien des électeurs suisses, consultés sur l'opportunité du vote féminin, ont conclu, courtoisement, par la négative. Elles n'ont donc qu'à se laisser mener, aveuglément, par le vote des « citoyens conscients ». La mère de famille, qui a près d'un demi-siècle d'expériences de toutes sortes derrière elle, n'a pas à donner son avis. Par contre, elle verra son fils, tout juste majeur, se libérer avec ivresse de l'internat pour déposer dans l'urne son bulletin d'électeur...

Jusqu'à maintenant, elle l'a accepté un peu trop passivement. Malgré l'assertion fondamentale et mensongère de notre Code civil : « TOUS LES CITOYENS SONT EGAUX DEVANT LA LOI » — et elle est citoyenne, puisqu'elle paie des impôts —

elle a subi, sans réagir, cette tutelle exclusivement masculine.

Mais l'APPEL d'aujourd'hui lui découvre des perspectives insoupçonnées : les citoyens ne sont pas conscients de leurs responsabilités ! Et l'on a recours à l'esprit, l'instruction, l'influence de la femme, pour les éclairer !

Messieurs : vous nous enlevez une illusion de plus : celle d'être conduites par des guides LOGIQUES.

A moins que tous les signataires de cet APPEL ne soient les initiateurs d'un Mouvement en faveur du vote des femmes ?... LL.

Examens réussis

M. Roland Arletaz, de Vouvry, et M. Georges Perroud, de Monthey, viennent d'obtenir à Sion le certificat de fin d'apprentissage de commerce.

Nous félicitons ces deux jeunes gens.

LES SPECTACLES DE MARTIGNY

Au Casino-Etoile, ce soir mardi (mercredi : concert et bal) et jeudi-Ascension à 14 h. 30 et 20 h. 30 : « Le fils de Monte-Cristo ». Parmi tous les films faits sur Monte-Cristo, celui qui vous est présenté cette semaine est certainement le plus captivant et le plus emballant. Louis Hayward rap-

pelle Douglas Fairbanks. Il mérite des éloges, ainsi que Georges Sanders dans le rôle du dictateur. Dès vendredi, nouveau programme.

Au CORSO, dès jeudi-Ascension à 14 h. 30, un magnifique double programme qui satisfera les plus difficiles : « Le Tourant décisif », avec le roi des bagarreurs Don Red Barry, et le dernier film d'Edith Piaf : « Etoile sans lumière », avec la même Piaf, Jules Berry, Yves Montant, Marcel Herrand.

Deux braconniers pincés

Au cours d'une vaste opération de nuit les agents de la police cantonale ont pris sur le fait des braconniers qui venaient d'abattre un chamois femelle. Il s'agit de M. Victor B. qui sera poursuivi pour avoir chassé en temps prohibé dans la réserve cantonale du baï de Lens en compagnie de Fr. N. et Michel L. D'autres comparses prévenus de complicité de braconnage seront amendés. Il s'agit de MM. Aloys B. et Jules E.

Le chemin d'Arolla interdit

(Inf. part.) Le Conseil d'Etat vient de prendre un arrêté interdisant toute circulation aux véhicules à moteur sur le chemin des Haudères à Arolla. Le Département de police cependant pourra accorder des autorisations dans des cas spéciaux.

Le „Nouveliste“ sportif

FOOTBALL

Le championnat suisse

Malgré la lutte implacable que se sont livrées toutes les équipes candidates à un titre ou à une relégation, la situation au soir de ce dimanche de fin de championnat ne semble pas plus nette dans une ligue que dans l'autre.

En Ligue Nationale A, les quatre relégables luttent toujours dans un mouchoir et bien malin qui pourrait à coup sûr désigner les victimes. Chiasso a battu Young Fellows, 2 à 1, Grasshoppers a fait match nul contre Servette, 2 à 2, et Urania a perdu contre Bâle, 3 à 2. Au lieu de s'éclaircir, la situation tend de plus en plus à se compliquer. Les autres résultats n'ont aucune importance ; Granges-Locarno 0-0, Lausanne-Bienne 1-0, Zurich-Lugano 2-3 et Bellinzona-Chaux-de-Fonds 2-1.

En Ligue Nationale B, victoire générale de tous les favoris, sauf à Zoug où les locaux battent Mendrisio, 2 à 1, et sauvent ainsi leur place en ligue supérieure. Aarau s'est réveillé pour battre Thoune, 3 à 1, alors que Young Boys, continuant sur sa lancée, corrige Cantonal, 3 à 0. Autres résultats : International-Lucerne 3-1, Berne-Bruhl 2-1, Nordstern-Fribourg 1-2 et St-Gall-Vevey 5-0.

En Première Ligue, et grâce à sa belle victoire sur Montreux, 5 à 1, Etoile est virtuellement champion de groupe. Malley dispose de Helvetia, 5 à 0, cependant qu'Yverdon bat Central, 4 à 2.

Situation inchangée, les équipes de queue étant au repos.

En Deuxième Ligue, Monthey a disposé de St-Léonard, 6 à 3, venant ainsi... échouer une fois de plus à un point de Martigny. La défaite de Chalais à Villeneuve, 2 à 1, ne prête pas à conséquence, tout comme le match nul entre Sion et St-Maurice, 3 à 3.

En Troisième Ligue, et à part l'ultime match de liquidation qui a vu la victoire d'Ardon sur Sion II, 2 à 0, il faut noter la victoire (que nous attendions !) de Fully à Grône, 2 à 0 également. Les hommes du président Bender, qui ont perdu la plupart de leurs matches par un but d'écart et qui, au surplus, peuvent compter sur des juniors de valeur, arriveront bien à faire chez eux le match nul nécessaire à leur salut. L'alerte aura cependant été chaude.

En Quatrième Ligue, la volée de bois vert (5-1) infligée par Vernayaz aux réserves agaunoises, montre bien à quel point sont fragiles les pronostics. La réaction des « bleu et blanc » mérite un grand coup de chapeau ! Quant aux circonstances qui ont fait perdre aux Agaunois les chances — infiniment grandes ! — qu'ils avaient de monter d'un échelon, il ne nous appartient pas de les commenter ici...

Nous verrons, à l'occasion du match d'appui, dans quelle mesure les « rouge-et-bleu » auront su tirer profit de la leçon et utiliser les remèdes nécessaires...

En Juniors, on enregistre : St-Léonard-Leytron 3-1, Monthey-Vernayaz 3-0 et Fully I-Fully II 2-1.

En premier match éliminatoire pour le titre, Sion a battu Sierre, 2 à 0.

J. Vd.

Vernayaz I-St-Maurice II, 5 à 1

Est-ce le sentiment de sécurité et de confiance qu'apporte presque toujours une victoire trop nette, est-ce, peut-être, l'effet du soleil soudainement retrouvé, ou celui, plus probable, d'une « balade » inopportune, nous ne savons pas, au juste, mais les Agaunois n'ont pas fourni à Vernayaz la partie qu'on attendait d'eux. Décevant les nombreux spectateurs présents, on parle de plus de 300 fr. de recettes, ce qui, avouons-le, n'est pas mal pour la 4e ligue et doit faire plaisir au caissier de l'A. C. V. F., les Agaunois ont présenté un onze déconcertant, opérant sans flamme ni conviction.

Il est vrai qu'il avait cette fois-ci, en face de lui, une équipe volontaire, opérant dans sa formation habituelle, avec comme système, un marquage impitoyable, un cran, une vitesse d'exécution auxquels justement nous devons rendre hommage. Maintes fois déjà, nous avons souligné la valeur du onze bleu et blanc qui mérite incontestablement sa promotion.

L'histoire du match est simple et sera vite contée. Premier quart d'heure à l'avantage des visiteurs qui affiochent une belle maîtrise dans le contrôle de la balle et dont le jeu fin et étudié est très spectaculaire. Mais ce n'est qu'un feu de paille et les locaux ne tardent pas à s'imposer. A la 24e minute, le centre-avant, dangereux dans ses percées, mais dangereux aussi dans ses charges, le pied levé, marque habilement sur une passe de son centre-demi. Quelques minutes plus tard, c'est pénalty, mais le but ne sera pas réalisé, Frey cueillant magnifiquement le ballon. Après cet exploit, justement applaudi, on attend la réaction normale des visiteurs. Elle ne se produit même pas, c'est dire leur faiblesse et leur impuissance. Les locaux poussent tant qu'ils peuvent et leur ailier gauche marque splendidement le 3e but. 3 à 0 à la mi-temps ! La seconde n'offre plus aucun intérêt, car on ne remonte pas un tel score. Disons que Vernayaz marque son 4e but à la 4e minute déjà et que St-Maurice ne peut sauver l'honneur que sur coup franc. Encore faut-il que Pralong, un peu nerveux et qui doit bénir la carence totale des shooteurs agaunois, soit battu sur un rebond inattendu du ballon.

Ainsi il faudra une « belle » et nous croyons qu'elle se jouera le jeudi de l'Ascension sur le terrain du Martigny-Sports. Voilà une partie qui ne manquera pas d'intérêt. Le résultat de Vernayaz, tout comme celui de St-Maurice, est trop net pour fournir une indication utile quant au résultat éventuel de ce match d'appui. Vernayaz entend bien confirmer sa belle partie, mais St-Maurice peut se réhabiliter totalement. Souhaitons seulement que tout se passe correctement sous les ordres d'un arbitre compétent, et que le meilleur gagne, mais l'élément chance sera déterminant.

E. U.

Grand tournoi d'inauguration à Riddes

Pour l'ouverture des hostilités sur le nouveau terrain de sports, le F. C. Riddes organise le jeudi 26 mai (fête de l'Ascension) son grand tournoi an-

nuel de football avec la participation des meilleures équipes de 3e et de 4e ligue.

Le nouveau terrain de sports est situé à 3 minutes de la gare, sur la route de Leytron ; la commune de Riddes l'a mis à la disposition du club qui a voué tous ses soins pour un aménagement ad hoc.

Voici les équipes qui lutteront pour la détention du challenge et des coupes : dans le premier groupe, nous trouvons Monthey II, au grand complet, Chamoson I qui vient d'être promu en 3e ligue, Ardon I, capable d'une surprise. Les équipes régionales de Leytron, Saillon et Riddes se disputeront la tête du 2e groupe. C'est dire que la lutte sera des plus serrées et que cette journée sportive ne manquera pas d'attirer sur le nouveau terrain de sports toute une foule d'amis sportifs qui suivront ces rencontres passionnantes avec le plus grand intérêt.

Autour de « La Coupe »... !

Granges vous attend ! Le Comité d'organisation travaille fiévreusement aux derniers préparatifs de la Finale cantonale de la Coupe de la Joie. Les différents renseignements puisés à bonne source, nous permettent d'augurer une fête vraiment inédite.

Fête du travail rural par l'offrande à la Messe des outils, des travailleurs.

Fête de l'effort rural par les stands et productions évoquant la vie de chez nous.

Fête de la joie !

C'est ce jour en effet que se disputera la Finale de la Coupe de la Joie. Conteurs, chanteurs et chanteuses se préparent sérieusement pour une compétition qui promet d'être ardente !

Pour classer le plus équitablement possible les productions, il a été fait appel à un jury particulièrement qualifié. Il s'agit de :

M. l'abbé Crettol, recteur de l'Ecole cantonale d'agriculture ; M. Maurice Zermatten, écrivain, Sion ; M. Jean Daetwyler, compositeur, Sierre ; M. Arthur Roh, président, Granges ; M. Léon Monnier, instituteur, Sierre.

Un jury d'une compétence aussi indiscutable, ne nous est-il pas une preuve du souci qu'ont eu les jeunes d'offrir au public, une fête de choix ? Et tout se déroulera dans une atmosphère de joie et de cordiale fraternité. Jeunes et adultes, soyez les bienvenus à Granges, jeudi 26 mai, jour de l'Ascension ! M. R.

P.-S. Pour programme détaillé, consulter annonces et affiches.

GYMNASTIQUE

A Saxon, avec les lutteurs

Les organisateurs de la Fête cantonale valaisanne de lutte suisse avaient sans doute conclu un pacte avec le ciel, pour que le temps, si menaçant samedi, se mette au beau fixe à l'occasion de leur manifestation.

Ils n'auraient du reste pas mérité de se faire « arroser » car, disons-le bien vite, tout était parfaitement au point et chacun, des lutteurs aux spectateurs, en passant par les invités et les quelques journalistes, n'a eu qu'à se louer de cette fête.

Le mérite en revient tout particulièrement à M. Maurice Milhit qu'assistaient les Dupont, Rubelin, Plan, Bruchez, etc., lesquels auront sans doute trouvé dimanche des forces nouvelles pour rééditer à la première occasion, encouragés qu'ils auront été par la présence de plus d'un millier de spectateurs, sans compter celles de M. Paul Morand, président central de la S. F. G., Ernest Sidler, le toujours jeune préfet Thomas, etc.

Voici les principaux résultats de cette manifestation :

Cat. A. : 1. H. Schaffner, Yverdon, 68.50 ; 2. K. Brigger, St-Nicolas, 67 ; 3. R. Métrailler, Bramois, 66.10 ; 4. F. Brigger, St-Nicolas, 66 ; 5. Paul Serex, Martigny, 65.70.

Cat. B. : 1. E. Gaillard, Saxon, 56.60 ; 2. Heinzen, Gampel, 56.10 ; 3. M. Rossier, Sion, 55.50, etc., etc.

Championnat artistique à Viège le 22 mai

Voici les résultats de cette compétition haut-valaisanne honorée de la présence de M. le conseiller d'Etat Athanathien, de M. le président Fuchs et d'autres autorités. Excellente organisation. Ambiance très sympathique.

Equipes. — Cat. A. : Naters, 359.30.

Cat. B. : Viège, 352.50 ; Sion, 319.05.

Individuelles. — Cat. A. : 1. Thomi Hermann, Naters, 87.55 ; 2. Thomi Edouard, Naters, 84.45 ; 3. Tichelli René, Sion, 81.15 ; 4. Viotti Mario, Visp, 80.45 ; 5. Tschopp Josef, Chippis, 80.30 ; 6. Schaller Franz, Naters, 78.10 ; 7. Emery Gerbert, 76.35.

Cat. B. : 1. Produit Roger, Sierre, 82.35 ; 2. Kuonen Max, Viège, 77.85 ; 3. Ebner Pierre, Sierre, 77.40 ; 4. Nellen Werner, Viège, 77.15 ; 5. Ebner Michel, Sion, 77.05 ; 6. Masserey César, Sion, 73.75.

Décidez-vous à suivre une CURE de CIRCULAN pour améliorer votre circulation sanguine. L'amélioration de la circulation décharge le cœur, protège contre la fatigue printanière, produit un bien-être général. Elle combat évidemment aussi les stases et les troubles sanguins dus aux déchets, à une prédisposition (varices, engourdissement de membres) ou à un manque de mouvements.

Au printemps

Flacon original 4.75
Cure-moyenne 10.75
Flacon de cure 19.75
(Economie fr. 4.-)

Recommandé par le Corps médical

contre : artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique (fatigue, pâleur, nervosité), hémorroïdes, varices, jambes enflées, mains, bras, pieds et jambes froids ou engourdis

CURE Circulan

Extraits de plantes du Dr Antonioli, Zurich. Dépôt: Ets. R. Barberot S. A., Genève

Motocyclistes !

avant de faire l'achat d'une moto une visite à l'agence

DOUGLAS

s'impose. Moteur Boxer, 350 TT., 19 CV au frein, 3250 fr. Super-sport, 22 CV au frein, 3450 fr., la plus rapide de sa classe. Suspension avant et arrière.

E. BRUNET, cycles et motos, BEX

Meubles

A vendre une chambre à coucher neuve, ainsi qu'une chambre à manger, à choix, et meubles divers.

S'adr. Marcel Maerki, Les Combes, Aullens s. Ollon Vd. Tél. 3.24.42.

On cherche une

PERSONNE

pour la cueillette des fraises. S'adresser de suite chez M. Maref Arnold, Fully.

Quelle famille accueillerait pour six mois un

garçonnet

de neuf ans, dont la mère doit aller à l'hôpital ? S'adr. au Service social de Monthey (Mlle Girod). Téléphone 4.21.91.

A vendre par particulier une petite

camionnette

D.K.W. Convientrait spécialement pour transport de fruits et légumes. Parfait état de marche. Impôts et assurance payés pour 1949. Au plus offrant. — S'adresser à Génova-Felli, Bex, Tél. 5.23.66.

A vendre, en Valais,

immeuble locatif

rendement 7%. Ecrire sous chiffre 16, Publicitas, Sion.

A louer à Monthey

un appartement 4 chambres, cuisine, un grand balcon, gâtelas. Entièrement remis à neuf. Fr. 100.— par mois. S'adresser au Nouvelliste sous N. 6853.

Personne

parfaitement au courant de langues étrangères prendrait traductions à domicile, allemand, anglais et italien. S'adresser à M. Paul Ecofey, Collonges (Valais).

A louer pour juin, juillet, août, joli

chalet

2 chambres avec balcon (3 lits) cuisine, cave. Prendre adresse au Nouvelliste sous O. 6854.

PERDU

entre Martigny et Riddes, teneur à ressort. Aviser ou rapporter à Panchard, transpors, St-Maurice. Tél. 5.43.93.

Boucherie Chevaline SION

Tél. 2.16.09. Appari. 2.23.61

Côtes fumées de Fr. 2.50 à Fr. 3.50 par kg. Viande salée Fr. 7.—. Salamellis Fr. 7.50 par kg.

On demande une

jeune fille

de 10 à 13 ans, pour aider au ménage. — S'adresser au Nouvelliste sous M. 6852.

Associé (e)

cherché (e) par commerce de détail TEXTIL (Valais) si possible avec participation active. Capital nécessaire env. 20,000 fr. Event. reprise d'une succursale compte personnel. Une participation passive peut être envisagée.

Offres sous chiffre P. 6681 S. Publicitas, Sion.

FAMILLE

qui voudrait recevoir pour une durée de 3 mois jeune fille de famille ouvrière, pour changement d'air, à partir du mois de juin. Prix de pension à convenir. Offres sous chiffre A 6064 Publicitas, Lugano.

A vendre une coupe de

FOIN et REGAIN

prête à charger. S'adresser au téléphone No 5.41.39, Saint-Maurice.

Un acte de probité

(Inf. part.) Un jeune homme nommé Jean Fumeaux, ouvrier de la teinturerie Kreissel, à Sion, a trouvé un billet de cent francs devant le cinéma Lux. Une annonce avait été insérée dans un journal local et ainsi le propriétaire de cette somme a pu être identifié. Il s'agit de M. J.-L. Imfeld. Celui-ci rentra en possession de son bien et remit une récompense au jeune homme que nous félicitons pour son acte de probité.

Votation du 22 mai sur la loi sur la tuberculose

Résultats complets de la partie romande du canton

	OUI	NON
Sierre		
Ayer	2	68
Chalais	21	228
Chandolin	1	34
Chermignon	4	147
Chippis	43	63
Granges	19	105
Grimentz	—	45
Grône	5	138
Icogne	2	32
Lens	3	220
Miège	2	114
Mollens	4	41
Montana	5	135
Randogne	12	85
St-Jean	—	57
St-Léonard	19	114
St-Luc	2	46
Sierre	140	527
Venthône	7	65
Veyras	1	48
Vissoie	4	60
Hérens		
Agettes	2	35
Ayent	122	222
Evolène	9	181
Héremence	10	242
Mase	8	42
Nax	6	41
St-Martin	17	137
Vernaniège	1	41
Vex	18	114
Sion		
Arbaz	24	68
Bramois	18	115
Grimisuat	7	120
Salins	21	79
Savièse	31	463
Sion	132	1175
Veysonnaz	9	67
Conthey		
Ardon	6	219
Chamoson	4	431
Conthey	15	449
Nendaz	14	447
Vtroz	15	196
Martigny		
Bovernier	20	98
Charraz	5	154
Fully	6	484
Iséables	15	135
La Bâtière	26	83
Leytron	7	324
Martigny-Bourg	39	250
Martigny-Croix	18	193
Martigny-Ville	68	451
Riddes	18	173
Saillon	1	135
Saxon	17	392
Trient	3	45
Entremont		
Bagnes	47	603
Bourg-St-Pierre	4	74
Liddes	2	165
Orsières	2	449
Sembrancher	4	190
Vollèges	13	221
St-Maurice		
Collonges	4	63
Doréaz	7	79
Eviornaz	28	104
Finhaut	10	79
Massongex	5	74
Mex	2	28
St-Maurice	44	317
Salvan	13	183
Vernayaz	25	161
Vérossaz	2	85
Monthey		
Champéry	6	153
Colombey-Muraz	8	209
Monthey	86	611
Part-Valais	9	149
St-Gingolph	13	42
Troistorrents	4	383
Val d'Illiez	5	227
Vionnaz	2	157
Vouvry	28	257
Brigue		
Brigue	67	374
Naters	29	366
Ried-Brigue	2	99
Viège		
Saas-Grun	1	89
St-Niklaus	29	257
Visp	44	264
Loèche		
Leuk	20	163
Turtmann	8	104
Militaires	13	28

Résultats complets (sauf 4 petites communes) : toutes les communes ont rejeté la loi sur la tuberculose : oui 1743 ; non 21743.
Deux seules communes sur 166 ont accepté la loi sur la Banque nationale : oui 3205 ; non 19348.

LES SOCIÉTÉS D'AGAUNE

GYM DAMES. — Répétition : mardi 24 mai, à 20 h. 30, à la Salle de l'Hôtel des Alpes. Le Comité.

SAX-BEX fait toujours des uniformes... habille dames et messieurs...

Dernière heure

Un discours de M. Bidault à Annecy

ANNECY, 23 mai. — « Puisque nous n'avons pas réussi à faire l'Europe aux frontières géographiques, nous l'avons faite aux frontières de la liberté, ce qui est un résultat appréciable », a déclaré, dimanche, au Congrès départemental de la Fédération du M. R. P. de Haute-Savoie, M. Georges Bidault, ancien président du Conseil.

Après avoir exposé les « heureuses conséquences du plan Marshall pour la France », M. Bidault a dressé le bilan de la situation actuelle, mettant au passif « l'échec de l'O. N. U., qui, si elle n'a pas réussi à donner une solution satisfaisante à certains problèmes, a réussi à en compliquer plusieurs », et à l'actif le redressement de la France « présente partout et, pour la première fois dans l'histoire présente dans la Ruhr ».

« Si nous ne voulons pas être broyés entre deux colosses, a conclu M. Bidault, nous devons nous souvenir que, avec nos prolongements dans l'Union française, notre pays peut remplir son rôle de grande puissance. »

Suicide ?

WASHINGTON, 23 mai. — L'officier commandant de l'Hôpital militaire de Bethesda, où l'ancien secrétaire à la Défense, M. James Forrestal, s'est tué, en se jetant d'une fenêtre, a ordonné une enquête, bien que le suicide ait été formellement reconnu.

Le président Truman a proclamé le deuil national, qui durera jusqu'après l'enterrement de M. Forrestal.

Le drapeau étoilé est en berne sur tous les édifices militaires, publics et gouvernementaux.

WASHINGTON, 23 mai. (AFP.) — « J'ai reçu un choc et j'ai été peiné au delà de toute expression, lorsque j'ai appris la mort de mon ami James Forrestal ; ce serviteur du peuple, capable et dévoué, est une victime de la guerre, au même titre que s'il était mort sur la ligne de combat » ; ainsi s'est exprimé le président Truman, en apprenant la mort de l'ancien secrétaire à la Défense.

On sait que c'est tout récemment et sur sa demande, puisqu'il souffrait d'une « dépression nerveuse », que le président avait remplacé M. Forrestal, à la Défense, par M. Johnson.

M. Charles Ross, secrétaire du président pour les relations avec la presse, a ajouté, en rapportant les paroles du président, que la nouvelle de cette mort fut, pour le président, « une terrible surprise ». Le président, a-t-il dit, a rendu visite à James Forrestal, le 6 mai dernier, et il se souvient d'avoir eu avec lui une conversation agréable.

PARIS, 23 mai. (Reuter.) — Mme Forrestal, veuve de l'ancien ministre américain de la Défense, et son fils Michael ont l'intention de quitter Paris par avion, pour Washington.

Les soucis du vignoble

Une très importante assemblée, réunissant plus de 250 délégués de tout le vignoble romand, s'est tenue à Lausanne, ce samedi 21 mai, pour examiner la situation faite à la viticulture suisse.

Après avoir entendu un exposé de son président, M. Joseph Michaud, et discuté longuement des difficultés graves dans lesquelles se débat notre économie vinicole, l'assemblée a voté, à l'unanimité, la résolution suivante :

« L'assemblée extraordinaire des délégués de la Fédération romande des vigneron, réunie à Lausanne, le samedi 21 mai 1949,

exprime ses remerciements à M. R. Rubattel, conseiller fédéral, chef du Département fédéral de l'Economie publique, pour l'attention soutenue avec laquelle il se penche sur les problèmes relatifs au vignoble suisse et les différentes mesures qu'il a prises jusqu'à aujourd'hui pour atténuer les effets de la crise vinicole.

Cependant, elle constate que les dispositions adoptées par l'autorité ne sont que des palliatifs à effet temporaire ; elles ne permettront pas de sauver notre vignoble menacé, notamment, par la concurrence des vins étrangers.

Les frais de production de nos vins ont doublé par rapport à la période d'avant-guerre ; d'autre part, les prix que reçoivent les producteurs suisses pour les vins courants sont descendus, à l'heure actuelle, au niveau de ceux des années 1937-38. Dans ces conditions, le salaire du vigneron ne permet plus à celui-ci d'entretenir sa famille. La conséquence inéluctable de cette situation sera un nouveau recul du vignoble et de sa population laborieuse.

En conséquence, l'assemblée demande : que l'autorité fédérale compétente prenne de suite les mesures qui s'imposent pour que les vigneron du pays ne soient pas préterités par rapport

Pourparlers suisse-américains à Washington

NEW-YORK, 23 mai. — Le ministre Stucki est arrivé, samedi après midi, à bord d'un appareil de la « Swissair », à New-York, d'où il a directement poursuivi son vol sur Washington.

Au cours de la semaine écoulée, la délégation suisse a eu journellement des pourparlers avec les délégations des Etats-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne. Ces pourparlers se sont déroulés dans une atmosphère de parfaite entente.

La bataille de Shanghai

SHANGHAI, 23 mai. (Reuter.) — La garnison de Shanghai qui vient de recevoir d'importants renforts, a reconquis plusieurs importantes positions dans le nord de Pootung. La garnison aurait réussi à libérer le cours inférieur du Wang-Poo qui est la voie de retraite de Shanghai à la mer. L'agence officielle « Centrale News » dit que la contre-offensive gouvernementale est l'opération la plus sensationnelle depuis le début de la bataille de Shanghai. La zone de Kaochia, à huit kilomètres au sud-est de Woosung, où le Wang-Poo se jette dans le Yang-Tsee, a été transformée en une « fosse commune » pour les communistes de Pootung. Le gros de la 13e armée communiste a été anéanti. La bataille a fait rage pendant 48 heures. La contre-offensive nationaliste se poursuit.

Autour de la disparition d'un enfant

ZURICH, 23 mai. — La disparition du petit Hans Eichenberger, âgé de six ans, annoncée plusieurs fois à la Radio, laisse supposer le pire. Cet enfant, dont les parents sont domiciliés à Zurich-Alstetten, avait été envoyé par sa mère en commission, vendredi, à midi, mais n'a pas reparu. Des indices donnent à supposer qu'il a été victime d'un odieux personnage. Malgré d'actives recherches, faites par environ 50 policiers et des chiens, on n'a pas retrouvé la trace du petit Hans. On a peu d'espoir de le rendre vivant à ses parents.

Il s'agit bien d'un crime...

ZURICH, 23 mai. — Il se confirme malheureusement que le petit Hans Eichenberger, fils d'un ouvrier de Zurich, a été victime d'un crime. Au cours des recherches organisées, un policier a découvert près du lieu dit Juchgraben un tuyau de canalisation dans lequel se trouvait un paquet. A l'intérieur d'un vieux journal, on découvrit le sac à provisions que le petit avait emporté pour faire ses commissions et dans le sac la culotte et le caleçon du garçonnet, les deux objets maculés de sang.

La police continue ses recherches et plus de cinquante policiers sont en campagne.

aux autres groupes de travailleurs et qu'ils obtiennent de leur vin un prix leur permettant d'obtenir un salaire équitable,

- en particulier :
- a) l'adoption immédiate d'un statut du vin reposant sur l'idée maîtresse de la subordination de l'importation à l'écoulement des vins du pays, les produits et le travail indigènes devant avoir la priorité sur ceux de l'étranger,
 - b) la modification, sans tarder, des conditions intolérables actuelles d'importation des vins doux,
 - c) la majoration des droits de douane sur les vins pour redresser la protection douanière affaiblie en raison de la dévaluation du franc suisse ».

Assemblée de la Société valaisanne des Officiers

On nous écrit : Leytron était dimanche le lieu de rassemblement des officiers valaisans. La commune avait mis à disposition la salle communale — ancienne église, transformée avec goût et à laquelle on a gardé son cachet et son style.

Le président de la Société, M. le cap. F. Rotten, salua la belle assistance et en particulier le général Guisan, invité par le comité comme conférencier, le col.-brigadier Tardent, Cdt de la Br. mont. 10, M. Gaudard, président de Leytron, et les nombreuses personnalités venues de tout le Valais.

La partie administrative a été dirigée avec doigté et rapidité par le président qui retraça l'activité de la société. Un bulletin de section a vu le jour et est adressé à tous les membres. Le cap. E. M. G. Maurice Zermatten et le plit. K. Seewer en sont les rédacteurs.

Le général Guisan prit ensuite la parole et raconta ses voyages d'étude dans divers pays du nord, voyages qui contribuent à rehausser le prestige de notre pays au delà de ses fron-

tières. Son allure est vive, sa parole forte et sa mémoire étonnante. Les conclusions de son exposé vivement applaudi sont réjouissantes : c'est auprès des petits pays que l'on retire les plus grandes leçons.

La cave de la maison Roh s'est ensuite ouverte, hospitalière et rafraichissante et c'est dans ces profondeurs que les amitiés et souvenirs de service militaire ont été rappelés.

N'oublions pas la charmante réception des autorités et de toute la population. Les officiers valaisans garderont un bon souvenir de ce coquet village de Leytron.

ST-MAURICE. — Concours d'amateurs. — Corr. — Le sympathique directeur du cinéma Roxy à St-Maurice avait à nouveau organisé jeudi dernier son concours d'amateurs et une fois de plus ce dernier fut couronné de succès puisque une quinzaine de concurrents étaient inscrits au programme et que l'on y refusa du monde.

Assistant pour la première fois à une de ces séances, nous constatâmes avec plaisir combien de jeunes aiment « pousser la saisonnette », car les chanteurs furent le plus grand nombre dans cette joyeuse compétition.

Bonimenté par Jean Fournier, le spectacle débuta par un morceau de l'orchestre Dadys Band, de Monthey. Puis chanteurs, pianistes, trompettistes, violoniste, prestidigitateur, danseuses et acrobates se succédèrent sur scène.

Parmi tous ces talents divers, nous regrettâmes de ne pas entendre un diseur ou une diseuse, l'art du théâtre n'a plus l'air de tenter beaucoup nos jeunes et c'est dommage.

Cette prime jeunesse va-t-elle nous monter des opérettes, peut-être ? En tous cas, nous entendîmes jeudi soir à St-Maurice de fort jolies voix.

Monthey avait fourni la plupart des concurrents et ce furent une danse espagnole, exécutée par Mlles Maurer, Borgeaud et Udriot, toutes trois de la Société de gymnastique « La Gentiane » de Monthey, qui obtinrent le 1er prix. Le 2e revint au prestidigitateur Crausaz, de Lausanne. Le trompettiste Schnorhk, de St-Maurice, fut placé 3e, puis vint le duo des frères Bassanese, très justement apprécié de tous. Ensuite nous aurions aimé voir primer le violoniste Gigner, au talent certain, mais à partir du 5e prix, les décisions du jury ne furent pas toutes approuvées par le public et il eut raison. Une chanteuse monthaysanne, Mlle Simone Franc, à la voix juste et bien timbrée, aurait mérité mieux que la place qu'elle obtint ainsi que Mlle Renée Seeholzer, qui fut très applaudie dans son numéro d'acrobatie.

Evidemment, il est difficile de classer dans une seule catégorie des genres si différents, mais en l'occurrence le public a été meilleur juge et la chose est à envisager lors d'une nouvelle séance. Nous encourageons l'orchestre Dadys Band qui prêtait bénévolement son concours à inscrire dans une prochaine séance, son numéro humoristique, qui consistait à parodier la musique nègre de Louis Armstrong, et qui obtint un succès de rire bien mérité. Félicitations à MM. Guldemann, Trosset et Koch pour leur amusante interprétation. Nous ne terminerons pas sans relever les deux numéros de la plus jeune des concurrentes, Mlle Liliane Ginella (13 ans), qui se produisit au piano et à l'accordéon. Soulignons aussi le mérite du pianiste M. Guldemann qui improvisa les accompagnements de chaque production. Merci à Jean Fournier pour cette bonne soirée et que le succès de tous ces amateurs, puisque tous eurent un prix, les encouragent à persévérer et à se perfectionner dans l'art qu'ils ont choisi.

S. T.

Radio-Programme

SOTTENS. — Mardi 24 mai. — 7 h. 10 Réveil-matin. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Premiers propos. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 De Charles Leccocq à Irving Berlin. 12 h. 46 Informations. 12 h. 55 Valse. 13 h. Le bonjour de Jack Rollan. 13 h. 10 Les lauréats du Grand Prix du disque 1949. 13 h. 30 Une œuvre de Jan Paderewski. 16 h. 30 Thé dansant. 17 h. Ariettes de Mozart. 17 h. 10 Sérénade italienne. 17 h. 15 Le pianiste Erich Winkler. 17 h. 30 Pile ou face ?

18 h. Balades helvétiques. 18 h. 30 Dans le monde méconnu des bêtes. 18 h. 35 Contretemps, contrepoints... 18 h. 55 Le micro dans la vie. 19 h. 14 Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 40 Atout... cœur ! 19 h. 55 Le forum de Radio-Lausanne. 20 h. 15 « Les deux pigeons ». 20 h. 30 Soirée théâtrale. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Du menuet à la rapsodie.



Madame Isaline LANGE-ROUILLER et ses enfants Léon, André, Constant, Antoine, à Troistorrents ;

Madame et Monsieur Pierre GUERIN-LANGE, à Torgon ;

Monsieur et Madame René LANGE-AVANTHEY, à Champéry ;

Madame et Monsieur Maurice LEVET-LANGE et leurs enfants, à Monthey ;

Madame Veuve Jules MARTIN-LANGE et ses enfants, à Troistorrents ;

Madame Veuve Marceline GONNET-LANGE et ses enfants, à Champéry ;

Madame et Monsieur Victor DEFAGO-LANGE et leurs enfants, à Troistorrents ;

les familles ROULLER, BELLON, DONNET, MARCLAY, BERTHOUD, GRANGES,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Victorien LANGE

Marchand de bétail

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin et parent, décédé le 23 mai d'une longue et pénible maladie, chrétiennement supportée, et muni des Sacrements de l'Eglise, à l'âge de 72 ans.

L'ensevelissement aura lieu jeudi le 26 mai, à 10 h. 30 à Troistorrents.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

**Pour votre automobile
et votre motocyclette**



**L'huile pour moteurs
de marque mondiale**

En vente auprès des garages
Représentants généraux
pour la Suisse

Bürke & Zürich

Tél. (051) 23.46.76-78

CASINO - ETOILE

Mardi soir et jeudi, à 14 h. 30 et 20 h. 30

**LE FILS
DE
MONTE CRISTO**

Matinée pour enfants, jeudi, 20 h. 30

Dès jeudi, **ASCENSION**, à 14 h. 30
vendredi, samedi, dimanche

UN MAGNIFIQUE PROGRAMME :

la grande vedette de la chanson

Edith PIAF

et

Yves MONTANT

dans

ETOILE SANS LUMIERE

et

LE TOURNANT DECISIF

avec le bagarreur **DON RED BARY**

C O R S O

PERMANENTE Fr. 12.-

TOUT COMPRIS, par spécialiste de Paris.

Salon **PICT**, Place du marché, Monthey

Téléphone 4.25.70

Le loup à Charrat...

Je ne suis pas ici pour :
vendre des côtes de lapins roulées dans la farine
ni des grenouilles aveugles, encore bien moins des
serpents boiteux, mais des
BARAQUES ET HANGARS MILITAIRES
de toutes dimensions. — Prix défilant toute concurrence
A. CHABBEY, CHARRAT. — Tél. 6.30.02

Maison Trottet - Monthey

Téléphone 4.23.31

Organisation de tombolas

FOURNITURES DE LOTS ET BILLETTS
Conditions avantageuses

Pour votre bétail, achetez notre

FARINE D'AVOINE

torréfiée. Prix intéressant par quantité importante.
En vente aux **Moulins Bornu à LA SARRAZ** (Vaud).
On demande **dépositaire**.

Barbues sur longs pieds

A vendre belles barbues greffées, enracinées Fendant sur
3309 et 3306.
S'adr. **William Martin**, pépiniériste autorisé, Echandens
près **Morges** (Vaud). Tél. 4.31.64.

Personne de toute confiance

sachant cuisiner, demandée pour ménage de 3-4 personnes.
Entrée immédiate ou date à convenir. Tél. (021) 4.04.65.



*Faire une bonne cuisine, c'est bien;
La faire avec Sais, c'est mieux!*

Maison de produits alimen-
taires en gros désire
**représentant-
dépositaire**

pour le Valais, visitant client-
èle des épiciers-laitiers-co-
mestibles-ménages collectifs.
Préférence ira à personne dé-
jà introduite auprès de celle-
ci, qui voudrait s'adjoindre
quelques articles.
Offres à **Case Mont-Blanc
175, Genève.**

On engagerait
apprenti

**vendeur-
magasinier**

Faire offres à Veuthey et
Cie, Martigny-Ville.

On demande, dans petite
ville du bord du lac,
PERSONNE

de toute confiance, sachant
bien cuire, pour ménage de 4
personnes, dans petit com-
merce. Bons traitements. S'a-
dresser à Marie-Thérèse Bon-
zon, Tea-Room « Bon-Ac-
cueil », Les Ecovets, Chesî-
eres sur Olon. Tél. 3.20.14.

A vendre
beau studio

noyer poli, compr.: divan
brun avec entourage, 2 fau-
teuils assortis, tapis milieu
berbère beige, guéridon, bu-
reau ministre, le tout en par-
fait état de neuf. Prix à con-
venir. Tél. depuis 19 h. au No
6.82.29, Vileneuve.



**DANS L'EMBALLAGE
CARTOFOND
si pratique!**

**Bourgeois Frères & Cie S. A.
à Ballaigues**

On cherche

représentants

à la commission, visitant les
agriculteurs, pour la vente de
chaînes patentées pour le bé-
tail et autres. Faire offres
sous chiffre **P 20759 J** à Pu-
blicitas, St-Imier.

Quel entrepreneur
maçon prendrait jeune hom-
me 24 ans comme

**apprenti
rassujetti**

Faire offres sous chiffre P.
6746 S. Publicitas, Sion.

Fr. 300.-

par mois, sans quitter son em-
ploi, dames et messieurs de-
mandés dans chaque localité
comme revendeurs pour arti-
cles nouveaux et sensationnels
ayant gros succès. — Ecrire
sous chiffre **PL 12136 L** à Pu-
blicitas, Lausanne.

A vendre une

jeep

en parfait état de marche,
pour cause double emploi
(par particulier). S'adr. à **P
6757 S** à Publicitas, Sion.

A placer, pour six mois,
contre forte garantie, la som-
me de francs

5.000.-

Faire offres sous chiffre
1000 L. S., poste restante,
Sierre.

On offre à vendre un

potager

3 trous, un petit char à ridel-
le, un grand char à pont à
cheval, essieux « Patent », le
tout état de neuf.
S'adresser au téléphone No
5.24.60, Massongex.

RUF ORGANISATION

**D'UNE PIERRE
DEUX COUPS!**

La RUF Portable assure un rendement maximum: elle comptabilise et écrit. Pour les petites comptabilités et celles de moyenne importance, c'est l'instrument de travail idéal, car elle possède toutes les caractéristiques d'une machine comptable. De plus, elle est livrable immédiatement. Demandez notre prospectus spécial.

COMPTABILITE RUF
Société Anonyme
Lausanne 15, Rue Centrale Téléphone 2 70 77
Zurich, Löwenstrasse 19 Tél. (051) 25 76 80

OICM 14.465

PERSONNES

dures d'oreilles
Faites l'essai du nouveau
SONOTONE „Miniature“

Appareil en vente exclusivement chez:
Ch. Thierry-Mieg - Acousticien
BUREAU : 8, rue de Hesse — GENEVE
Tél. 5.79.75 et 4.70.93

Appareils d'occasion Sonotone révisés,
avec garantie, dep. Fr. 100.—
Installations collectives pour églises, salles de
conférences, etc.
Prix très avantageux
Devis sans engagement sur demande
Meilleures références

REPRÉSENTANT
possédant forte clientèle dans hôtels-restaurants peut s'ad-
joindre article de gros rendement intéressant les établisse-
ments. Gros gains assurés, sans travail supplémentaire.
Faire offres sous chiffre P. 14.368 F. à Publicitas, Fri-
bourg.

MARTIGNY - GENEVE
vendredi 27, camion fermé, prendrait marchandises sur par-
cours retour. — **Christeller & Regard, Transports, Genève,**
28, Montbrillant.

On demande
JEUNE FILLE

propre, de confiance, présen-
tant bien, comme débutante
SOMMELIERE. Eventuellement
aider au ménage. Bons trai-
tements. Faire offres par écrit
avec photo, à Marie-Thérèse
Bonzon, Tea-Room « Bon-Ac-
cueil », Les Ecovets, Chesî-
eres sur Olon.

FROMAGE 1/2 gras

colis 5 kg. 10 kg. 15 kg.
par kg. 2.90 2.80 2.70
pièce d'env. 20 kg. à 2.60

MI-GRAS

colis 5 kg. 10 kg. 15 kg.
par kg. 3.80 3.70 3.60
pièce d'env. 20 kg. à 3.50
Que de la marchandise douce
et tendre.

KAESWOLF, COIRE 10

A vendre, Centre du Valais,

**IMMEUBLE
locatif**

toutes installations modernes.
Etat de neuf. Belle situation.
Rendement intéressant.

Offres écrites sous chiffre P.
6725 S. à Publicitas, Sion.

On cherche

A vendre ou à échanger
contre voiture ou camionnette
une

remorque

pour tracteur. Etat de neuf.
Charge 2 tonnes, 2 roues.
Freins. S'adresser à Paul Ga-
brieli, Bex. Tél. 5.22.58.

**sommelière
expérimentée**
dans bon café-restaurant. En-
trée 1er juin.
Faire offres avec photo et
certificats à M. Vuillemin, Res-
taurant Jean-Louis, St-Blaise.